

## **HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES**

### **Types de biens**

Maisons, Appartements  
Terrains

### **Honoraires**

6% TTC du prix  
8% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.  
Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## **HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX LOCATIONS**

### **Types de locations**

Locations saisonnières  
Locations résidences secondaires meublées\*

### **Honoraires**

25% TTC du loyer  
25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.  
Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

*\*Durées supérieures à 90 jours*

## **HABILITATION ET GARANTIE**

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 9201 2016 000 014 363 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 900.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

